

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049
Avis de consultation N°24/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis de consultation à la concurrence pour la **maitrise d'œuvre –étude et suivi de la réalisation des travaux de construction DU CMP CHETTIA-CHLEF**

La participation à la présente consultation s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents demandés dans l'article 22 du présent cahier des charges (CCAG)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la DOT de Chlef contre paiement d'une somme de 3000 DA non remboursable.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un Dossier administratif** comprend un dossier format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de la consultation, le nom du soumissionnaire, et la mention dossier administratif
- 2- **D'une Offre technique** comprend un dossier format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de la consultation, le nom du soumissionnaire et la mention offre technique

Ces deux 02 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL
DES TELECOMMUNICATIONS DE CHLEF
AVIS DE CONSULTATION N° 24/2025
MAITRISE D'ŒUVRE –ETUDE ET SUIVI DE LA REALISATION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMP CHETTIA-CHLEF
«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **08 jours calendaires**, à compter de la date la première parution du présent avis sur le site web : www.safqatic.dz, de **08h00 à 13h00**.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à **13h00**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.